



Forces et faiblesses du Collectif 55+ après cinq années d'existence

Mise en contexte

Ce document servira de base de réflexion et de discussion avec les membres lors de la 6^e assemblée générale annuelle du Collectif 55+ en mai 2018.

Bref historique

C'est en mars 2012 que l'idée d'un collectif de retraités a commencé à germer. Le Collectif 55+ a été constitué en OSBL le 19 février 2013. Il a donc maintenant cinq ans d'existence comme organisme reconnu.

L'idée originale d'Alain April qui a recruté et mobilisé les membres fondateurs de l'organisation qui allait devenir le Collectif 55+, était de créer des Équipes multidisciplinaires et multi-générationnelles de réflexion et d'action sociétale (EMMRAS). Ce concept ayant été jugé trop exigeant a été transformé en celui de groupes de réflexion et de discussion.

Le postulat de base des membres fondateurs était qu'une nouvelle génération, celle des baby boomers, arrivait à la retraite et que ces personnes, pour la très grande majorité en bonne santé, voudraient continuer d'être actifs et s'impliquer dans la collectivité. C'est pourquoi le premier nom de l'organisation a été «Collectif implique-action 55+».

Nous avons réalisé que ce postulat était chimérique. Avec les années, nous avons effectué plusieurs constats à propos de notre clientèle cible. Il importe de noter qu'il ne s'agit pas là de blâmes, de critiques ou de reproches, mais uniquement de faits que nous avons constatés:

- la grande majorité des retraités ne tiennent pas à s'impliquer dans des causes politiques, économiques ou sociales;
- ils sont prêts à s'occuper de leurs petits-enfants et à aider les membres de leur famille, mais en dehors de ça, leurs intérêts se concentrent sur ce que, faute d'un meilleur mot, on peut appeler le «divertissement»;
- en dehors de leur passion, passe-temps ou sujet de prédilection, ils ne sont pas disposés à fournir d'efforts et, comme le disait une de nos membres, ils ne veulent surtout pas «rapporter des devoirs à la maison»;
- la plupart ont une attitude de consommateur: si le produit proposé leur convient et que rien d'autre n'est prioritaire, ils participeront à l'activité offerte;

- la grande majorité des gens n'aiment pas écrire; c'est pourquoi il est très difficile de trouver des volontaires pour rédiger des textes ou des comptes rendus de réunions;
- ils sont prêts à s'engager dans des activités ponctuelles, mais beaucoup moins dans des projets ou activités à long terme;
- en somme, les retraités ressemblent aux autres membres de la société: ils trouvent plus facile d'être spectateurs que d'agir comme acteurs.

Compte tenu de la situation, le Collectif doit simplement se rendre à l'évidence et s'ajuster à cette réalité.

La force du Collectif repose avant tout sur ses membres.

Les adhésions au Collectif

Le Collectif compte actuellement 117 membres. Près de 250 personnes sont abonnées à notre infolettre. L'an dernier, ces chiffres étaient respectivement 116 et 200.

Une des difficultés du Collectif est d'amener les membres à renouveler leur inscription. Plusieurs membres, en effet, paient leur adhésion lorsqu'ils assistent à un colloque, une conférence ou un atelier. Mais nous n'avons aucun mécanisme pour les solliciter l'année suivante, à moins qu'ils n'assistent à l'assemblée générale annuelle ou qu'ils fassent partie d'un groupe. C'est ce qui explique que le nombre de membres n'augmente pas d'année en année.

Certains disent que le Collectif n'offre pas beaucoup d'incitatifs pouvant amener les retraités à y adhérer. Le Collectif, en effet, n'est pas une organisation comme les autres: il n'offre pas de services à ses membres, mais les invite à participer à des groupes de réflexion et de discussion. Le membre qui ne s'implique pas dans un groupe ne retire pas beaucoup de bénéfices de son adhésion, si ce n'est de payer un prix moindre pour assister aux conférences. Il y a fort à parier que, dans les circonstances actuelles, le Collectif demeurera une petite organisation.

L'action du Collectif s'est concentrée sur deux volets : les conférences ou ateliers et les groupes.

Les conférences et ateliers

Les conférences reposent sur des ressources extérieures; les ateliers sont le plus souvent animés par des membres du Collectif.

Les conférences ont la plupart du temps été organisées par le conseil d'administration du Collectif. Les ateliers, pour leur part, relèvent surtout des groupes.

L'organisation des conférences comporte une certaine lourdeur : choix des sujets et recrutement des conférenciers; publicité de l'événement; réservation des salles; enregistrement des participants; accueil sur place et collecte du montant des inscriptions; achat, installation et ramassage des breuvages et grignotines; et rémunération du conférencier. Les ateliers, par ailleurs, demandent encore plus d'implication de la part des membres.

Nous avons constaté que les conférences et ateliers attirent relativement peu de gens et, parmi les participants, un bon nombre ne sont pas membres réguliers du Collectif. Plusieurs se sont posés la question à savoir si les efforts que mettent les organisateurs dans la préparation de ces activités sont justifiés.

Il faut reconnaître que le Collectif se distingue de la plupart des autres OSBL en ce qu'il n'a pas de personnel rémunéré, pas même un employé de bureau à temps partiel. Toutes les tâches reposent sur les épaules de bénévoles. Depuis la création du Collectif, plusieurs volontaires se sont brûlés à la tâche. Le problème est que ce sont toujours les mêmes qui sont mis à contribution.

À moins de trouver plus de bénévoles pour organiser les conférences et les ateliers, ceux-ci demeureront des événements épisodiques.

Les groupes

Le rapport annuel 2016-2017 faisait état de onze groupes : Aménagement du territoire, Avenir du pont de Québec, Développement durable, Gouvernance et démocratie, Échanges 360°, Habitat, Nutrition, Réflexion sur l'économie, Reliance, Retraite, ainsi que Spiritualité, religions et quête de sens.

De ceux-ci, il n'en reste plus que six : Avenir du pont de Québec, Gouvernance et démocratie, Échanges 360°, Nutrition, Réflexion sur l'économie et Spiritualité, religions et quête de sens.

L'an dernier, le nombre total de participants inscrits dans les groupes était de 104. Actuellement, il n'y en a plus que 73.

Les groupes permettent aux membres d'échanger en toute camaraderie. Pour certains, c'est une façon de contrer l'isolement. D'autres y voient l'occasion de se faire des amis. Les participants peuvent faire profiter les collègues de leurs connaissances et en acquérir d'autres. Même en dehors des réunions, les membres échangent des informations et des documents par courriel et poursuivent ainsi les discussions. Des personnes ont souligné avoir développé de nouvelles habiletés et découvert des moyens leur permettant de se valoriser. Leur participation non seulement suscite la réflexion, mais leur permet de diffuser de nouvelles connaissances au sein de leur famille et de leur entourage. Pour certains, ça ouvre des avenues d'implication personnelle dans leur collectivité. Bref, les groupes apportent beaucoup à ceux qui s'y engagent.

La plus grande difficulté à laquelle fait face le Collectif est d'assurer la relève d'un responsable de groupe qui, pour une raison ou une autre, se retire. Le conseil d'administration a fait plusieurs vaines tentatives à cet effet. Le seul groupe qui a réussi jusqu'ici à se donner une relève est le Groupe réflexion sur l'économie. Il faut cependant dire que ce groupe est particulier: il existait déjà au sein de l'Association des étudiants de l'Université du troisième âge et a été récupéré par le Collectif. Son ADN est donc différent de celui des autres groupes.

Le nombre de personnes disposées à créer un groupe et en assumer la responsabilité s'est avéré très limité jusqu'ici. Trouver des responsables de groupes est, sans conteste, l'énorme défi du Collectif. Par ailleurs, le recrutement de membres de groupes est handicapé par divers facteurs:

- plusieurs retraités imaginent qu'il faut une connaissance poussée d'un sujet pour participer à un groupe ou qu'il est nécessaire de posséder des habiletés particulières en matière de travail en équipe;
- comme les réunions se tiennent pour la plupart au Centre communautaire de Cap Rouge, il faut disposer d'une voiture pour s'y rendre;
- pour la même raison, bien des retraités qui ne demeurent pas dans Ste-Foy ou Cap Rouge trouvent l'endroit trop éloigné de chez eux;
- le Centre communautaire Noël-Brûlart de Sillery est mieux situé, en particulier pour ce qui est du service d'autobus, mais le stationnement pose problème.

Certains groupes demandent à leurs membres de préparer à tour de rôle un exposé pour amorcer les discussions lors de leurs rencontres. Certains membres cherchent à se soustraire à cette obligation. Comme le dit notre président, c'est là qu'on constate la différence entre les pèlerins et les touristes !

L'aspect le plus positif est qu'étant donné que le Collectif est un organisme reconnu par l'Arrondissement Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge, il bénéficie de l'accès gratuit à des salles de réunion. Les membres qui, aux premiers temps du Collectif, ont expérimenté la difficulté de trouver des salles pour se réunir, peuvent témoigner de l'importance stratégique de ce facteur.

Le principal promoteur du Collectif et son âme dirigeante est le conseil d'administration.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) du Collectif est actuellement composé de six personnes, dont trois sont des membres fondateurs. Le CA a compté jusqu'à douze membres. Compte tenu, comme nous l'avons déjà mentionné, du fait que l'organisation n'a pas de personnel rémunéré, toutes les tâches administratives reposent sur les épaules des membres du CA. Cette situation constitue une contrainte dans le recrutement de nouveaux administrateurs.

Toutes les OSBL éprouvent de la difficulté à recruter des membres pour leur CA. Le Collectif ne fait pas exception. Pour faciliter le recrutement, le CA a récemment décidé de fixer ses réunions aux trois semaines. Auparavant, elles avaient lieu aux deux semaines et même à toutes les semaines avant septembre 2015.

Les règlements généraux du Collectif prévoient que le CA est composé de six à douze membres élus pour un an. Étant donné son statut d'OSBL et son obligation de faire rapport annuellement au Registraire des entreprises et à l'Arrondissement, aucune entorse aux règlements ne saurait être tolérée. Nous avons donc l'obligation d'assurer une relève au CA.

Deux autres sujets méritent de retenir l'attention : le site Web et les finances du Collectif.

Le site Web

Le site Web est la marque de commerce du Collectif et l'outil de communication privilégié pour nos groupes. Il permet à ceux-ci de publier des textes intéressants et utiles pour le public en général. Le site contribue grandement à la visibilité du Collectif, à son rayonnement et à son influence. De plus, le site Web procure un effet de cohésion entre les groupes, bien que ceux-ci soient parfaitement autonomes dans leurs travaux et dans leurs modes de fonctionnement.

Le Collectif reçoit souvent des félicitations pour la qualité de son site Web. L'entretien et la mise à jour de ce site reposent entièrement sur les épaules de la même personne qui siège au CA. Cette personne a, de surcroît, hérité par défaut de la tâche de rédiger les infolettres. Qui plus est, elle assume aussi la responsabilité de gérer la boîte de courriels du Collectif, ce qui implique de répondre aux demandes ou de rediriger les courriels.

Nous ne connaissons aucune OSBL dont le site Web est entièrement administré par un ou une bénévole. Le CA est conscient que dans ce dossier l'élastique a été étiré à sa limite. Cette situation est une source de vulnérabilité pour le Collectif.

Les finances

La situation financière du Collectif n'est pas préoccupante pour l'instant. Nous avons plus de 3°000°\$ en banque, surtout grâce aux commandites que les organisatrices des colloques du 22°avril 2015 et du 4 novembre 2016 sont allées chercher. Étant donné que la politique du Collectif est que chacune de ses activités doit s'autofinancer, le fonds de réserve qui a été accumulé est largement suffisant pour répondre aux besoins.

Mot de la fin

La meilleure indication du fait qu'il est très difficile de créer et de faire vivre une organisation comme le Collectif est que personne d'autre dans la ville de Québec ou ailleurs n'a copié notre concept. À la fin de 2017, nous avons eu la visite de M. Marcel Lefebvre de Montréal qui est venu s'informer sur notre Collectif et sur le Groupe spiritualité dans l'intention de construire quelque chose de semblable. Il nous a cependant informé récemment que ses efforts pour constituer un groupe n'ont pas été fructueux. Les membres du Collectif peuvent donc se féliciter d'avoir relevé ce défi.

Notre organisation peut se targuer d'avoir plusieurs réalisations à son actif: deux colloques, l'un ayant pour thème «Regard nouveau sur la retraite» et l'autre «La quête de sens à la retraite»; une vingtaine de conférences, toutes suivies de périodes de questions animées et enrichissantes; plusieurs ateliers sur des thèmes reliés à l'économie et à la politique; des actions citoyennes concernant l'avenir du pont de Québec; l'élaboration de quatre simulateurs sur les coûts de l'habitat; la publication de nombreux textes dans le site Web; l'instigation d'un cours sur le développement durable à l'Université du troisième âge; etc. Il est opportun de mentionner aussi que plusieurs de nos membres ont été invités à parler du Collectif et à traiter

de divers sujets lors d'émissions de radio et de télévision. Des articles provenant de membres ou de groupes ont aussi été publiés dans Le°Soleil et dans le Huffington°Post.

Le Collectif compte sur ses membres pour poursuivre sa mission qui est de «regrouper des aînés désireux de mettre à profit leurs connaissances et expériences, au moyen d'échanges stimulants et constructifs visant à favoriser la réflexion, le savoir et l'action autour d'enjeux de société».

Le conseil d'administration du Collectif 55+
Avril 2018